

Pays de Vallois

Le magazine de la communauté de communes - #47 - juillet 26

Danse & Musique
en Valois :
les inscriptions
sont ouvertes
p. 6

Glaignes,
une micro-crèche
au cœur du village
p. 7

**Une nouvelle équipe
pour le Pays de Valois :
vos élus pour 2026-2032**

p. 8-13



SAISON
CULTURELLE
2026/2027

QUAND LA

SCÈNE

VIENT À —

VOUS

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
Le 1^{er} sept.



SPECTACLES
EN ITINÉRANCE
SUR LE PAYS DE VALOIS



**Didier DOUCET**

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisiennes,
chers Valoisien
Le début de cette
année a été marqué, dans
les 62 communes du Pays de
Valois, par le renouvellement
des conseils municipaux et donc
des conseillers communautaires
qui constituent la nouvelle
assemblée communautaire.
Renouvelée à un peu moins de
40 %, avec une augmentation
du nombre de femmes, vous
en découvrirez la composition
dans ce magazine. Le nouveau
Conseil communautaire m'a
fait l'honneur de me réélire à sa
tête pour ce nouveau mandat et
je tiens à vous assurer de mon
engagement enthousiaste au
service des Valoisien.

Comme vous le verrez dans
votre magazine, la communauté
de communes poursuit cet été
encore son transport gratuit
vers le Centre aquatique du
Valois, mais aussi, à destination
des saisonniers et touristes,
la ligne gratuite desservant
Ermenonville, la Mer de Sable
et l'Abbaye de Chaalis au départ
de la gare du Plessis Belleville. La
mobilité est un enjeu important
pour notre territoire et ces
deux lignes témoignent de
l'engagement que nous portons
à ce titre.

La santé est un autre enjeu de
taille pour le Pays de Valois.
Engagée dans la préparation
d'un contrat local de santé
avec l'Agence Régionale de
Santé, votre communauté de
communes a également mis en
place en fin d'année dernière
une bourse à destination des
étudiants en santé dans les
professions en tension. Ce
magazine est l'occasion d'en
rappeler les principes, mais
surtout de vous en rappeler
l'existence afin que chaque
étudiant éligible puisse se
positionner.

Le magazine de début d'été est
aussi l'occasion de vous dévoiler
la prochaine saison culturelle,
riche encore de nombreuses

propositions pour tous les
publics et toujours avec des
spectacles de grande qualité.
Enfin, cette édition met aussi
en avant ceux qui constituent
un élément essentiel du tissu
économique du territoire, nos
agriculteurs, dont vous verrez
qu'ils savent entreprendre et
innover.

Je ne peux terminer cet éditorial
sans vous annoncer que depuis
le 2 mai, votre communauté
de communes a pris en charge
l'exploitation du Donjon de Vez.
Ancienne forteresse médiévale,
remaniée à la fin du XIX^e siècle,
le site accueille également une
collection importante d'art
contemporain, mais aussi des
expositions temporaires qui
continueront à être enrichies
et renouvelées au fil du temps.
L'occasion de mêler patrimoine
et culture, lors de la découverte
d'un lieu emblématique du
Valois dans ce qui fut la première
de ses capitales. L'occasion aussi
de découvrir un lieu qui pourra
accueillir vos événements tant
professionnels que familiaux.
Je vous souhaite bonne lecture
de votre magazine, bel été
et bonnes vacances à tous,
mais aussi courage à ceux qui
continueront à travailler.
Bonne lecture.



05 CET ÉTÉ, LAISSEZ-VOUS
CONDUIRE À LA PISCINE



15 DE L'ÉTABLE
À L'ASSIETTE



18 LE POINT
SUR LES TRAVAUX



22 IVORS

L'actu

4 Instantanés

5 En bref

6 Ça nous intéresse

Danse & Musique en Valois :
les inscriptions sont ouvertes !

7 Ils font l'actu

Description sur plusieurs lignes

Grand angle

8-13 Dossier

Une nouvelle équipe pour le Pays
de Valois : vos élus pour 2026-2032

En action

14 Le plein d'énergie
grâce aux agriculteurs

15 De l'étable à l'assiette

16 Dans les coulisses
d'une saison culturelle

17 Vos poubelles aussi
ont changé leurs habitudes !

18-19 Le point sur
les travaux

Vie valoisienne

20-21 Découvrir

Le Donjon de Vez,
une saison artistique d'exception

22 Portrait de commune
Ivors

23 Agenda

Pays de Valois magazine - n° 47

Directeur de la publication : Didier Doucet Directeur de la rédaction : Bruno Dellinger Rédactrice en chef :
Delphine Luc Rédaction : Clotilde Lahannier et Armandine Class. Crédits photos : CQPV, Office de tourisme du Pays
de Valois, iStock, Sophie Palmier, Bruno Cohen. Création et mise en pages : Agence Scoop communication -
16221-MEP - Impression : Impression sur papier PEFC à 27 000 exemplaires - N° ISSN en cours



1



1

Après plusieurs mois de préparation, le Donjon de Vez a accueilli ses premiers visiteurs de la saison le samedi 2 mai. Deux expositions y sont présentées, *Regards sur Jeanne d'Arc* jusqu'au 2 septembre et *Edgar Sarin* jusqu'au 1^{er} novembre.

2

Les CM1/CM2 de l'école de Betz ont bouclé, ce 7 mai, leur formation « Savoir Rouler à Vélo » portée par la communauté de communes. Au programme : une balade en autonomie sur les routes du village, pour apprendre à circuler en sécurité — une compétence pour la vie.

3

Le mercredi 20 mai, la première étape des 4 jours de Dunkerque s'est élancée de Lagny-le-Sec. Tout au long des 15 communes traversées, les habitants étaient au rendez-vous, massés au bord des routes, drapeaux en main, pour encourager les coureurs avec ferveur et enthousiasme.

4

Pour sa première édition de la Semaine de l'eau, le Pays de Valois a mis la ressource en eau à l'honneur avec une programmation riche et variée. Au total, plus de 400 personnes ont participé aux animations de la semaine. Un succès qui témoigne de l'attachement des habitants à leur environnement.

5

Le samedi 13 juin, le parc du château de Lagny-le-Sec s'est transformé en écrin artistique pour accueillir la présentation de la saison culturelle et le lancement du festival Les Éphémères. Dans une ambiance chaleureuse et familiale, les visiteurs ont découvert les spectacles à venir à travers une série de performances.

2



3



4



5



À la une



Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Valois se sont réunis le jeudi 9 avril à l'occasion du premier Conseil communautaire du mandat 2024-2030. Ils ont renouvelé leur confiance à Didier Doucet, maire de Lagny-le-Sec, pour un deuxième mandat à la présidence. À ses côtés, 7 vice-présidents : Gabriel Melaïmi, Cécile Pottier, Daniel Gage, Dominique Danneel, Louis Sicard, Sylvie Vercleyen et Christophe Germain. Forts des acquis du mandat précédent, ils s'engagent à amplifier les actions menées pour les habitants du Pays de Valois.

Les sorties de l'été avec l'Office de tourisme

Cet été, l'Office de tourisme du Pays de Valois vous invite à explorer le Donjon de Vez. Au programme : visites guidées au crépuscule, randonnées à l'aube, ateliers créatifs inspirés de Daniel Buren ou Sol LeWitt, land art dans les jardins, séance de yoga, tea time gourmand... Sans oublier les incontournables : le parc Jean-Jacques Rousseau, le centre médiéval de Crépy-en-Valois, l'abbatiale de Morienvall et les ruines gallo-romaines de Champlieu. Patrimoine, nature, art et détente : il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Retrouvez le programme complet dans l'agenda page 23 et réservez vos places sur
paysdevalois-tourisme.fr



Cet été, laissez-vous conduire à la piscine !

Vous rêvez d'un après-midi à la piscine, mais la voiture n'est pas disponible ? Mobi à la demande est fait pour vous. Cet été, la communauté de communes vous conduit jusqu'au Centre aquatique du Valois, tous les après-midis de la semaine, **du 6 juillet au 28 août**. Réserver, c'est l'affaire d'une minute : appelez le 09 70 15 01 50 ou ouvrez l'application Oise Mobilité avant 11h le jour même et c'est réglé ! Un trajet aller-retour depuis votre commune, sans contrainte, sans parking, sans stress. Et ce n'est pas tout. Les usagers du service

bénéficient d'un tarif préférentiel à l'entrée du centre aquatique : 4 € pour un adulte, 3,50 € pour un enfant. Un après-midi en famille à petit prix, sans se soucier du trajet. Alors, on y va ? Retrouvez toutes les infos, les lignes et les fréquences sur cc-paysdevalois.fr

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les adolescents voyageant seuls doivent présenter une autorisation parentale (téléchargeable sur cc-paysdevalois.fr).

SPY : HISTOIRE D'UNE CRÉATION DANS LE CADRE DE MONUMENTAL VALOIS

Après de nombreux échanges pour présenter et convaincre des artistes de la validité du projet Monumental Valois, la communauté de communes reçoit, les 29 et 30 avril 2024, l'artiste SpY, dont l'identité n'est jamais révélée au grand public. La communauté de communes a contacté SpY car, tant dans les dimensions qu'il aborde que dans la simplicité de ses interventions, son travail interpelle. SpY intervient dans le monde entier. Il a implanté des œuvres à Santiago, Mumbai, Madrid, Ostende, Athènes, Amsterdam, Riyad, Le Caire, Chengdu, New York, Hong Kong, Budapest, Florence, etc. Au cours de deux jours de visites, SpY s'imprègne du Valois. Quatre sites d'intervention possibles sont finalement retenus : le prieuré d'Authueil-en-Valois, un site industriel à Trumilly, le château d'eau de Boullarre, une chapelle privée à Crépy-en-Valois et Notre-Dame-de-la-

Nativité à Orrouy. SpY est impressionné par la beauté du territoire et par la force de la nature qui l'habite. L'artiste repart sans indiquer quoi que ce soit. Quelques semaines plus tard, SpY recontacte la communauté de communes. Il en ressort que l'artiste a été ébloui par la beauté et par le calme du plateau de Champlieu, et tout particulièrement par Notre-Dame-de-la-Nativité, dans les ruines desquelles il souhaite intervenir.

Le site est classé Monument historique ; toute intervention nécessite l'accord de l'ABF et de la DRAC.

La communauté de communes demande alors des esquisses. Itération crée un contraste entre la spiritualité, statique, symbolisée par les ruines de la chapelle et la vitalité rythmique de l'œuvre. L'œuvre, par sa transparence, respecte les lieux ; sa vue latérale forme une étoile, autre



clin d'œil à la spiritualité. Après plusieurs mois d'études et de documentation en collaboration avec les services de l'État, et des travaux pour une dalle de soutien de l'œuvre sous la supervision de la DRAC, l'œuvre devrait être installée, dans le cadre de Monumental Valois, à l'automne 2026.

Retrouvez toute l'actualité du parcours Monumental Valois sur
monumental-valois.com

MOBI BUS EXPRESS

Ermenonville, La Mer de Sable et Chaalis sans voiture !

Envie d'une journée à La Mer de Sable, d'une promenade au Parc Jean-Jacques Rousseau ou d'une visite de l'Abbaye de Chaalis ? Cet été, laissez la voiture au garage. Du 4 juillet au 30 août, le Mobi bus express relie directement la gare du Plessis-Belleville (ligne K) à Ermenonville, au Domaine de Chaalis et à La Mer de Sable. En quelques minutes seulement, vous rejoignez votre destination sans stress, sans bouchons, sans chercher à vous garer. Et le meilleur dans tout ça ? Le service est 100 % gratuit, pour tout le monde.

Que vous soyez visiteur d'un jour ou salarié saisonnier des sites, le bus vous attend à la gare. Montez, profitez, rentrez.

Horaires et itinéraires : www.oise-mobilite.fr



DANSE & MUSIQUE EN VALOIS : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !



Vous souhaitez vous lancer dans la danse ou la musique ? Les préinscriptions pour la rentrée 2026-2027 au conservatoire intercommunal Danse & Musique en Valois sont ouvertes depuis le 1^{er} juillet, et pour la première fois, elles se font entièrement en ligne via le site internet du conservatoire.

Danse & Musique en Valois propose des cursus complets en danse (hip-hop, jazz,

contemporain) et en musique (musiques actuelles, cuivres, cordes, claviers, bois, chant). Pour les petits, le parcours découverte évolue à la rentrée prochaine : éveil à la danse dès la moyenne section, éveil à la musique et premiers cours de danse et musique dès la grande section.

À noter : la préinscription est une demande, pas une confirmation. Selon les places disponibles, le conservatoire vous proposera un cours adapté ou vous inscrira sur liste d'attente.

Plus d'infos : www.danse-musique-valois.fr

Vous êtes étudiant en santé ? Le Pays de Valois vous soutient

Trouver un médecin, un dentiste ou un kinésithérapeute dans le Valois devient parfois un vrai parcours du combattant. Pour inverser la tendance, la communauté de communes a mis en place une bourse mensuelle de 300 € destinée aux étudiants en santé qui s'engagent à exercer sur le territoire à l'issue de leurs études.

Le dispositif concerne cinq filières en tension : médecine générale et de spécialité, chirurgie dentaire, orthophonie, sage-femme et masso-kinésithérapie. Il s'adresse aux étudiants à partir de la 2^e année, prioritairement originaires du Pays de Valois, mais des candidatures extérieures

peuvent également être examinées.

En contrepartie de cette aide, les bénéficiaires s'engagent à exercer sur le territoire dans les six mois suivant la fin de leurs études, pour une durée minimale de cinq ans, et à effectuer des stages dans le Valois. Le dispositif peut être intégré à n'importe quel moment du cursus d'études !

**Les candidatures sont ouvertes !
Pour déposer votre dossier :
sante@cc-paysdevalois.fr**



Le Pays de Valois offre une bourse d'étude pour les étudiants en santé

Glaignes, une micro-crèche au cœur du village

À Glaignes, une toute nouvelle micro-crèche ouvre ses portes en septembre. Un projet attendu de longue date, porté par la commune et confié aux professionnels de Câlins Doudou. Rencontre avec Marie-Paule Tardiveau, maire de Glaignes, et Julie Patuzzo, directrice générale.

Pays de Valois : Comment est née l'idée d'une micro-crèche à Glaignes ?

Marie-Paule Tardiveau : Le constat était là depuis des années : les nounous du village sont parties à la retraite, les assistantes maternelles se font rares partout, et chaque rentrée était une bataille pour maintenir nos classes ouvertes. La fermeture d'une classe à Glaignes a été le déclic. Nous avons pensé à notre ancienne boulangerie dont les locaux étaient totalement inadaptés et avons réfléchi alors à l'endroit où implanter une structure d'accueil pour la petite enfance. Nous avons décidé de démolir le préfabriqué qui accueillait la classe supprimée. On s'est dit : puisqu'il faut construire, donnons-nous les moyens de réaliser un projet le plus parfait possible et durable pour nos familles glaignoises et celles des villages environnants.

PV : Comment le projet a-t-il pris forme ?

MPT : Nous avons entrepris le projet en 2023, en consultant et en apprenant toutes les règles imposées dans l'accueil des jeunes enfants. Nous avons travaillé avec une architecte dans les normes attendues par la PMI*, en associant dès le début les crèches Câlins Doudou, équipe expérimentée avec deux crèches à Nanteuil-le-Haudouin, dont les valeurs

correspondent aux nôtres. Nous avons ensuite lancé l'appel d'offres public, retenu 11 entreprises, et démarré les travaux en avril 2025 : neuf mois pile pour livrer 160 m² pensés dans les moindres détails. La CAF**, le Département et la Région ont été d'un soutien exceptionnel ; la communauté de communes a également contribué via le Pacte financier, témoignant d'un soutien de tout le territoire.

PV : Quelle sera l'approche pédagogique de la structure ?

Julie Patuzzo : Notre fil conducteur cette année, c'est la nature et le renouveau des saisons — une évidence quand on est entouré de forêts ! Mais ce qui nous définit vraiment, c'est l'inclusion et la parentalité. On accueille les familles, pas seulement les enfants. Les parents peuvent partager une activité, participer aux cafés parents, proposer une matinée autour de ce qu'ils aiment faire. On travaille aussi avec la PMI pour accompagner les familles qui en ont besoin. Et puis la musique, le chant, la langue des signes adaptée aux bébés, l'anglais au quotidien — tout ça fait partie de notre façon d'être.

PV : Comment se compose l'équipe qui accueillera les enfants à la rentrée ?

JP : La crèche proposera 14 places pour des enfants de 2 mois et demi à 3 ans.



L'équipe compte quatre professionnelles diplômées de la petite enfance : une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture, et deux CAP petite enfance en cours de diplôme supérieur. C'est une équipe soudée, qui travaille ensemble depuis le début d'année pour que l'ouverture se passe dans les meilleures conditions.

PV : Quel impact pour les familles au-delà de Glaignes ?

MPT : La crèche est ouverte à toutes les familles du territoire, pas seulement aux Glaignoises. On se positionne comme une vraie réponse de proximité. Et à plus long terme, on espère que ces enfants resteront sur le territoire, qu'ils iront à l'école ici. C'est tout un cercle vertueux qu'on essaie de recréer pour notre village.



*PMI : Protection Maternelle et Infantile

**CAF : Caisse d'allocations familiales



Une nouvelle équipe pour le Pays de Valois : VOS ÉLUS POUR 2026-2032

Eau potable, collecte et valorisation des déchets, développement économique, culture, tourisme, aménagement du territoire... La communauté de communes agit chaque jour sur des sujets qui concernent directement votre quotidien. Derrière ces missions, des élus engagés, issus de vos communes : découvrez la nouvelle équipe qui conduira le territoire pour les six prochaines années.

Le 9 avril dernier, les 94 conseillers communautaires du Pays de Valois se réunissaient pour la première fois à l'Hôtel communautaire pour élire le président et constituer l'exécutif qui conduira le territoire pour les six prochaines années. Une nouvelle gouvernance est née, portée par une équipe renouvelée, avec 38 % de nouveaux élus. Elle est animée par une ambition commune, celle d'être « Fier du Valois ».

Les rôles



Le président

Réélu à la tête de l'intercommunalité, Didier Doucet, maire de Lagny-le-Sec, fixe le cap pour la mandature 2026-2032. Il représente le Pays de Valois auprès des partenaires institutionnels et porte l'ambition du projet de territoire 2023-2033, résolument tourné vers l'avenir.



Les vice-présidents

Chaque vice-président se voit confier une délégation thématique, en lien direct avec les compétences exercées par l'intercommunalité : développement économique, services à la population, déchets, culture et tourisme, aménagement du territoire, eau et assainissement, infrastructures intercommunales. Ce sont eux qui pilotent les actions qui améliorent votre cadre de vie.

Le Bureau et le Conseil communautaire

Deux instances clés structurent la gouvernance de la communauté de communes. Le Bureau, composé du président, des sept vice-présidents et de conseillers communautaires. Nouveauté de cette mandature, 24 membres composent le Bureau. C'est l'instance de travail : elle prépare les dossiers, coordonne les politiques et assure le suivi des décisions.

Le Conseil communautaire est l'instance décisionnelle : véritable parlement du territoire, ses 94 conseillers issus de toutes vos communes votent les budgets et les grandes orientations qui engagent l'avenir du Pays de Valois.



Cette nouvelle équipe a déjà un agenda chargé. Au programme des six prochaines années : un Contrat Local de Santé pour faciliter votre accès aux soins, l'ouverture de l'écopôle et de sa recyclerie, l'aménagement du Pôle gare de Crépy-en-Valois, l'ouverture du parc d'activités Art&Co et celui de Lévigney, le rayonnement artistique et touristique porté par Monumental Valois, la mise à jour du Schéma directeur d'alimentation en eau potable et bien d'autres. Des projets concrets, pour vous et pour le Pays de Valois.



ACY-EN-MULTIEN
Jean-Michel RAMIZ
maire



ANTILLY
Pierre NAPORA
maire



AUGER-SAINT-VINCENT
Fabrice DALONGEVILLE
maire



AUTHEUIL-EN-VALOIS
Damien HEURTAUT
maire



BARGNY
Sabrina FALLAI
maire



BARON
Laurent DI PIZIO
maire



BÉTHANCOURT-EN-VALOIS
Dominique DANNEEL
maire
4^e vice-présidente



BETZ
Marylin DOLLÉANS
maire
membre du Bureau



BOISSY-FRESNOY
Martine BAHU
maire
membre du Bureau



BONNEUIL-EN-VALOIS
Dominique PONCE
maire
membre du Bureau



BOUILLANCY
Yann DELOBELLE
maire



BOULLARRE
Joël GONIAUX
maire



BOURSONNE
Sylvain COLLARD
maire



BRÉGY
Georges MOREIRA
maire
membre du Bureau



CHÈVREVILLE
Jean-Paul RYCHTARIK
maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Gabriel MÉLAÏMI
maire
1^{er} vice-président



CRÉPY-EN-VALOIS
Francis LEFÈVRE
1^{er} adjoint
membre du Bureau



CRÉPY-EN-VALOIS
Gabriela MIDA
2^e adjointe



CRÉPY-EN-VALOIS
Christophe GUILLEMIN
3^e adjoint



CRÉPY-EN-VALOIS
Véronique DEHAME ROUSSEAU
4^e adjointe



CRÉPY-EN-VALOIS
Robin MENOT
5^e adjoint



CRÉPY-EN-VALOIS
Tonia VIVIEN
6^e adjointe



CRÉPY-EN-VALOIS
Patrick ROUSSEAU
7^e adjoint



CRÉPY-EN-VALOIS
Dominique FAIVRE
8^e adjointe



CRÉPY-EN-VALOIS
Daniel DECLEIR
9^e adjoint



CRÉPY-EN-VALOIS
Yannick BRÉAVOINE



CRÉPY-EN-VALOIS
Victoria COWLESSUR



CRÉPY-EN-VALOIS
Marie-Line DOMESOR



CRÉPY-EN-VALOIS
Virginie DOUAT



CRÉPY-EN-VALOIS
Pierre-Marie
JUMEAUCOURT



CRÉPY-EN-VALOIS
Françoise LUZZI



CRÉPY-EN-VALOIS
Françoise NIVASSE



CRÉPY-EN-VALOIS
Éloïse PEYLE



CRÉPY-EN-VALOIS
Benoît PROFFIT
membre du Bureau



CRÉPY-EN-VALOIS
Michel SPÉMENT



CRÉPY-EN-VALOIS
Michèle ZAJDMAN



CUVERGNON
Sabrina LOËLTZ
maire



DUVY
André DALLE
maire



ÉMÉVILLE
Catherine BOUDSOCQ
maire



ERMENONVILLE
Jean-Michel CAZERES
maire



ÉTAVIGNY
Thibaud DEMORY
maire
membre du Bureau



ÈVE
Olivier COTTEN
maire



FEIGNEUX
Véronique CAVALETTI
maire



FRESNOY-LA-RIVIÈRE
Élodie JOUADÉ
maire



FRESNOY-LE-LUAT
Stéphane PÉTERS
maire
membre du Bureau



GILOCOURT
Adrien VIGO
maire



GLAIGNES
Marie-Paule
TARDIVEAU
maire



GONDREVILLE
Alain BIZOUARD
maire



IVORS

Michel COLLARD
maire

membre du Bureau



**LA VILLENEUVE S/
THURY**

Adeline CLERGOT
maire

membre du Bureau



LAGNY-LE-SEC

Didier DOUCET
maire

Président



LAGNY-LE-SEC

Antoine DAUDRÉ
1^{er} adjoint



LAGNY-LE-SEC

Sophie LEMOINE
2^e adjointe



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Christophe KORELL
maire

membre du Bureau



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Nathalie DEGROISE



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Gilles PERNIN



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Maria SARRIA



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Léon ADOUENI



LÉVIGNEN

Christophe GERMAIN
maire

7^e vice-président



MAREUIL-SUR-OURCQ

Emmanuelle GRISON
maire



MAREUIL-SUR-OURCQ

Alain POITEVIN
1^{er} adjoint



MAROLLES

Cécile POTTIER
maire

2^e vice-présidente



**MONTAGNY-SAINTÉ-
FÉLICITÉ**

Jean-Paul DOUET
maire



MORIENVAL

Dorothée RULENCE
maire

membre du Bureau



**NANTEUIL-LE-
HAUDOUIN**

Louis SICARD
maire

5^e vice-président



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Auriane GROSS
1^{re} adjointe



**NANTEUIL-LE-
HAUDOUIN**

Joël TASSIN
2^e adjoint



**NANTEUIL-LE-
HAUDOUIN**

Gwenaëlle CANOPE
3^e adjointe



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Frédéric REITH
4^e adjoint



**NANTEUIL-LE-
HAUDOUIN**

Steve PAGE



NEUFCHELLES

François LEBRUN
maire



OGNES

Serge MAÏQUES
maire

**ORMOY-LE-DAVIEN**Jean-Marie SALSAT
maire**ORMOY-VILLERS**Aude WOZNICZKA
maire**ORROUY**Daniel GAGE
maire7^e vice-président**PÉROY-LES-GOMBRIES**Richard KUBISZ
maire

membre du Bureau

**RÉEZ-FOSSE-MARTIN**Valérie CHARTIER
maire**ROCQUEMONT**Élisabeth RANSON
maire**ROSIÈRES**Pauline VANLERBERGHE
maire

membre du Bureau

**ROSOY-EN-MULTIEN**Françoise LIGNEUL
maire**ROUVILLE**Jean-Pierre HAUDRECHY
maire**ROUVRES-EN-MULTIEN**Ludmilla ARNETON
maire**RUSSY-BÉMONT**François PHILIPON
maire**SÉRY-MAGNEVAL**Bernard LEVASSEUR
maire

membre du Bureau

**SILLY-LE-LONG**Nicolas CORNIQUET
maire**THURY-EN-VALOIS**Jérôme MARGOTTET
maire**TRUMILLY**Thierry CUNY
maire**VARINFROY**Pascal BONVENTRE
maire

membre du Bureau

**VAUCIENNES**Jean-Claude THIERRY
maire**VAUMOISE**Franck GILLET
maire**VER-SUR-LAUNETTE**Betty COËLLE
maire**VERSIGNY**Philippe DURAND
maire**VEZ**Sylvie VERCLEYEN
1^{re} adjointe6^e vice-présidente**VILLERS-SAINT-GENEST**Thierry TAVERNIER
maireRetrouvez les comptes-rendus des réunions
du Conseil communautaire sur**CC-PAYSDEVALOIS.FR**



Le plein d'énergie grâce aux agriculteurs

À Gondreville, 18 agriculteurs du territoire ont uni leurs forces pour créer Biométhaval, une unité de méthanisation qui produit du gaz issu de l'agriculture. Résultat : du gaz naturel acheminé directement jusqu'aux habitants de Crépy-en-Valois.

Tout commence par une conviction partagée. Alain Bizouard, agriculteur à Gondreville et président de Biométhaval, se souvient de la genèse du projet : « *Nous sommes allés voir tous les voisins. Et nous nous sommes retrouvés à 18 exploitations à porter le projet ensemble* ». L'idée ? Sécuriser les revenus agricoles tout en s'engageant dans une démarche écologique concrète. Une ambition collective qui a pris la forme d'une unité de méthanisation implantée sur le territoire.

De la matière au méthane

La méthanisation repose sur un principe naturel : la fermentation. Des matières organiques, déchets d'exploitations agricoles, productions dédiées et résidus d'industries agroalimentaires locales, sont introduites dans de grandes cuves hermétiques où elles fermentent pendant 80 à 90 jours. Sans oxygène, cette dégradation lente libère du méthane (CH₄), un gaz

naturel prêt à être valorisé. L'installation peut traiter jusqu'à 45 000 tonnes de matière par an, approvisionnée en continu par les exploitations partenaires et les industriels voisins.

Un engrais naturel en prime

Le méthane n'est pas le seul produit de ce processus. La fermentation génère également un résidu appelé digestat, riche en éléments minéraux concentrés. « *Pour nous, c'est un superbe engrais qui est en plus écologique* », souligne Alain Bizouard. Ce digestat est directement épandu dans les champs des exploitations partenaires, en substitution aux engrais chimiques. Le cycle est ainsi bouclé : ce qui venait de la terre y retourne, enrichi.

Du gaz pour 7 000 habitants

Une fois la fermentation achevée, le biogaz brut est purifié pour atteindre 97 à 98 % de méthane pur, conformément aux normes. Il est ensuite injecté dans

le réseau de gaz naturel à seulement dix mètres de l'installation, pour alimenter directement Crépy-en-Valois, soit l'équivalent de 7 000 habitants. Une énergie locale produite à quelques kilomètres des foyers qu'elle chauffe. L'installation est soumise à un cadre réglementaire rigoureux : classée au titre de la protection de l'environnement (ICPE), elle fait l'objet d'un contrôle annuel et dispose d'agrément sanitaires pour la réception de certains produits. Des garanties qui témoignent du sérieux d'une démarche pensée dans la durée, au bénéfice du territoire et de ses habitants.

**Retrouvez l'interview
complète en images !**



De l'étable à l'assiette

À Boissy-Fresnoy, Hervé Simar élève ses limousines en plein air, transforme lui-même sa viande et la vend directement aux habitants du territoire. Une démarche de bout en bout, ancrée dans la conviction que le bon produit mérite un chemin court.

Dans les environs de Boissy-Fresnoy, polyculture et élevage cohabitent : bovins limousins, poulets de chair, poules pondeuses et grandes cultures se partagent le territoire de l'exploitation, que Hervé Simar gère aujourd'hui avec sa fille, appelée à prendre le relais à terme.

Des limousines libres de leurs mouvements

Au cœur de l'élevage, des vaches limousines et leurs veaux avec 130 bêtes au total. Le rythme de leur vie suit celui des saisons : l'hiver, les animaux sont à l'abri dans les bâtiments ; au printemps et jusqu'à l'automne, ils sont libres dans les pâturages. « Ils font ce qu'ils veulent, entrent et sortent à leur guise »,

résume Hervé Simar. Une liberté de mouvement qui reflète une approche de l'élevage centrée sur le bien-être animal et la qualité de la viande produite. Au quotidien, les matinées sont consacrées à l'alimentation, au paillage et aux soins des animaux. Les après-midi varient au fil des saisons, entre travaux des champs et entretien du matériel.

Transformer pour aller jusqu'au bout

Là où d'autres s'arrêteraient à la vente d'animaux sur pied, Hervé Simar a fait un choix différent : transformer lui-même sa production. « La raison était de pouvoir aller jusqu'au bout de la chaîne en proposant des produits à des particuliers, pouvoir fixer mon prix et avoir un retour



en direct sur la qualité », explique-t-il. Le processus est rodé : une ou deux bêtes sont conduites à l'abattoir une fois par mois, la viande part ensuite en laboratoire pour la transformation selon un cahier des charges précis, puis revient sur l'exploitation pour être vendue aux clients. La gamme est généreuse : bolognaise, rillettes et terrines de bœuf, pâtés, plats cuisinés en bocaux. Côté volaille, poulets, chapons et dindes sont proposés deux fois par an, en juin et en décembre.

Trouver ses produits, c'est simple

La vente se fait exclusivement en circuit court. Le premier samedi de chaque mois, un point de vente accueille les clients directement sur l'exploitation. Un distributeur automatique, accessible en semaine de 8h à 19h30, complète l'offre avec des œufs et des produits de producteurs locaux issus de la commune et des alentours. Les produits de la ferme sont également disponibles chez trois revendeurs partenaires du territoire : la Ferme de la Folle Emprise à Lagny-le-Sec, La Réserve à Crépy-en-Valois et Les Jardins de Mareuil à Mareuil-sur-Ourcq.

Retrouvez l'interview complète en images !



DANS LES COULISSES D'UNE SAISON CULTURELLE

Le Pays de Valois n'a pas de salle de spectacle. Une contrainte ?

Plutôt une signature ! Depuis plusieurs saisons, la communauté de communes a fait le choix d'une culture itinérante, qui va à la rencontre des habitants.

Un pari artistique et humain mais aussi un défi logistique de chaque instant.

Une page blanche à chaque escale

Le principe fonctionne par escalas : une commune accueille deux ou trois spectacles sur quelques semaines, puis le relais passe à une autre. Cinq communes sont mobilisées chaque saison : Péroy-les-Gombries, Betz, Lévigney, Boissy-Fresnoy et Vez. Ce qui pourrait sembler une limite devient en réalité une liberté. Sans scène fixe, tout est possible : les gradins s'installent face à face, tout autour du spectacle, ou au cœur même de l'action. Des configurations qu'un théâtre classique, avec ses contraintes structurelles, ne permettrait pas. Changer de lieu à chaque escale, c'est aussi renouveler la surprise ! Le spectateur ne sait jamais tout à fait ce qui l'attend quand il pousse la porte.

Quelques jours pour tout transformer

Derrière chaque soirée, un travail invisible et minutieux réalisé par les agents de la communauté de communes. Tout commence par la fiche technique du spectacle, contraintes scéniques, jauge, éclairage, puis viennent les échanges avec le régisseur, les plans validés par la compagnie, l'installation de la structure, du son et de la lumière. Le montage prend deux à trois jours. Les cinq salles posent chacune leurs défis : acoustique, occultation, hauteur sous plafond, fourniture électrique. L'enjeu à chaque saison est de pérenniser les installations pour optimiser l'espace. Et parmi les défis techniques de cette future saison : un camion et ses deux remorques se déploieront pour former un théâtre complet et sa machinerie. Quand l'artiste apporte son lieu, le village devient décor.

Des salles métamorphosées, des habitants conquis

Ce travail ne laisse personne indifférent. « La salle a été entièrement habillée pour devenir un véritable théâtre avec les penderillons. Un théâtre "bonbon" dédié au confort des spectateurs et des artistes »,



témoigne Marilyn Dolléans, maire de Betz. À Lévigney, Christophe Germain retient avant tout le professionnalisme de l'équipe : « J'ai très vite vu une très bonne organisation. Le public avait vraiment l'impression d'être dans une salle de spectacle. » Des retours si bons que la commune a renouvelé son engagement, d'abord sur trois ans, maintenant sur cinq. Car c'est bien là l'enjeu : créer des habitudes, fidéliser un public qui n'aurait pas naturellement poussé les portes d'un théâtre. Les compagnies l'apprécient elles aussi : jouer en proximité génère davantage d'interactions et une chaleur que les grandes scènes offrent rarement. « Il n'y a pas de pression, les gens passent un bon moment », résume le directeur des affaires culturelles. Un état d'esprit qui, saison après saison, fait de chaque escale un rendez-vous attendu et partagé.

“Surprenante, musicale et visuelle”

Trois mots pour résumer la saison 2026-2027 du Pays de Valois. Théâtre, cirque, magie, danse, musique : une programmation audacieuse et accessible, en escale dans 5 communes pour que chacun vive le spectacle vivant à deux pas de chez lui. La billetterie ouvre le 1^{er} septembre sur paysdevalois-culture.fr

Vos poubelles aussi ont changé leurs habitudes !

À partir du 1^{er} janvier 2027, la collecte des déchets ménagers évolue dans les 62 communes de la communauté de communes. Optimisé et adapté aux usages des habitants, un nouveau schéma de collecte a été voté par les élus en avril 2025.

Vous l'avez peut-être remarqué : votre bac gris n'est pas toujours plein le jour de la collecte. Ce constat, partagé par une grande majorité d'habitants, est au cœur d'une réflexion menée par la communauté de communes depuis 2025. En vue du renouvellement de son marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, qui entrera en vigueur au **11 janvier 2027**, la collectivité a engagé une étude approfondie d'optimisation du service. Résultat : un diagnostic, des préconisations concrètes et un nouveau schéma de collecte, adopté par les élus.

Moins de déchets, mieux triés

Le premier constat de cette étude concerne les volumes d'ordures ménagères qui ont sensiblement diminué ces dernières années, 206 kg/hab. en 2025 contre 216 kg/hab. en 2019. Et pour cause, les habitants trient davantage ! Les emballages et les papiers, qui comptent de plus en plus de matières, trouvent leur place dans le bac jaune plutôt que dans le bac gris. Quant aux biodéchets, ils vont dans les 2 300 composteurs adoptés par les foyers valaisiens. Les efforts de prévention portent également leurs fruits : consommer autrement, acheter différemment, éviter le gaspillage... Ces gestes du quotidien contribuent à réduire la quantité de déchets produits à la source, ce qui influe sur les coûts de traitements. En 2025, la communauté de communes a d'ailleurs pu baisser de 10% la TEOM*. Rappelons-le, le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas !

Cette évolution des usages est une bonne nouvelle, mais elle a une conséquence directe sur l'organisation du service. En effet, mobiliser un camion de collecte pour ramasser des bacs à moitié vides n'est ni écologique ni économique. La collectivité doit également faire face à une réalité financière : les taxes liées à la gestion des déchets – notamment la TGAP, la taxe générale sur les activités polluantes – augmentent chaque année et peuvent vite devenir conséquentes. Réduire les déchets à la source et mieux les valoriser est donc devenu une nécessité, autant environnementale que budgétaire.

Une collecte qui évolue

C'est dans ce contexte que les élus communautaires ont décidé d'adapter la fréquence de collecte aux usages réels. Cette organisation permettra ainsi d'optimiser les tournées de collecte et d'éviter la circulation de camions pour des bacs souvent partiellement remplis tout en répondant à la nécessité de maîtriser les dépenses publiques. À compter du **11 janvier**

2027, date de mise en place des nouveaux plannings, la collecte des déchets ménagers (bac noir) passera à **une fois toutes les deux semaines** pour la majorité des habitats. Cette évolution ne concerne pas certains habitats collectifs, ni ceux situés en hyper-centre, pour lesquels les contraintes sont différentes.

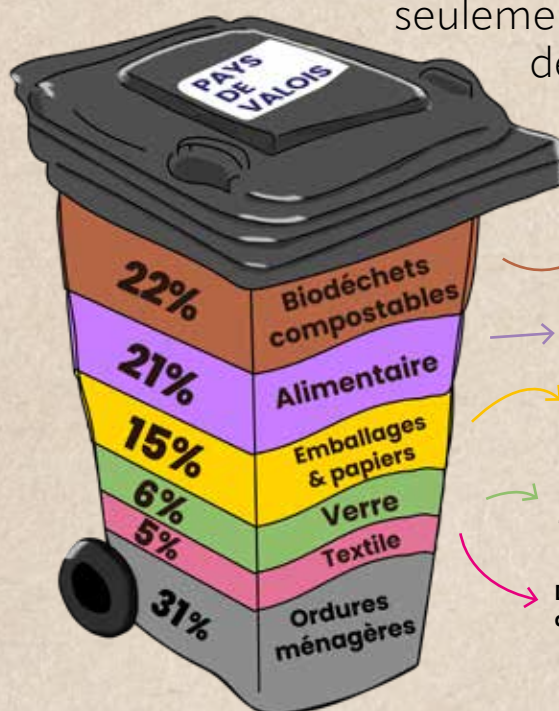
Restez à l'écoute

Ce changement de rythme sera accompagné d'une communication détaillée. Un prochain article, publié dans le numéro d'**octobre**, apportera toutes les précisions utiles. Un **calendrier de collecte personnalisé par commune** sera également distribué, afin que chacun connaisse exactement ses jours de ramassage.

D'ici là, continuez à trier, à réduire et à adopter les bons gestes : chaque effort compte pour un service plus durable et mieux adapté à tous.

Plus d'informations dans le prochain numéro d'octobre et dans le calendrier de collecte distribué dans votre boîte aux lettres.

Avec les bons gestes,
votre bac gris pourrait contenir
seulement 27 %
de déchets !



*TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le point sur les travaux



CRÉPY-EN-VALOIS



Pôle d'Échange Multimodal : le chantier se termine

Depuis le printemps, le quartier gare de Crépy-en-Valois s'est profondément transformé. Ce point névralgique du territoire draine de nombreuses communes avec plus de 5 000 passagers chaque jour. Entre avril et juin, les équipes ont enchaîné les phases déterminantes : création de la gare routière et de ses trottoirs en granit breton, aménagement du parvis piétonnier, pose des abribus et du mobilier urbain, marquages au sol, et travaux de nuit autour du giratoire des Portes de Paris. Le 7 mai, le président Didier Doucet et les vice-présidents de la communauté de communes ont visité le chantier pour prendre la mesure des transformations en cours. Le parvis, désormais entièrement repensé, dit adieu au bitume. Plus de 800 m² de surface perméable, un pavage en granit de Bretagne à joints enherbés, des îlots végétalisés : un espace pensé pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie des voyageurs au quotidien.

Le chantier du PEM sera achevé d'ici la fin de l'été : il ne restera que les plantations, qui seront réalisées à l'hiver 2026. À noter : du 15 juillet au 15 août, la voirie en pavé entre les Portes de Paris et le giratoire sera mise en œuvre. D'ici là, les derniers travaux de finition, signalétique, équipements de proximité viendront achever ce projet porté par la communauté de communes en partenariat avec la Ville de Crépy-en-Valois.

NANTEUIL-LE-HAUDOIN



La requalification de la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin se poursuit

Lancée en janvier 2026, la requalification de la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin se déroule conformément au planning prévu.

Au printemps, les travaux ont transformé l'allée des Coquelicots : pose de bordures, réfection de la voirie, installation de trottoirs et mise en place de candélabres LED. La voie cyclable a été revêtue d'un enrobé beige et les espaces verts ont été aménagés. Le giratoire à l'intersection des allées des Coquelicots et des Primevères a également été réalisé.

Cet été, le chantier se poursuit plus loin dans la zone. De fin juin à fin juillet, c'est le secteur entre le giratoire du SDIS et l'accès à la DIR qui sera traité. De fin juillet à mi-septembre, les travaux progresseront jusqu'à Valois Park. Tout au long du chantier, l'accès aux entreprises est maintenu.





SILLY-LE-LONG / LE PLESSIS-BELLEVILLE



Art&Co : le parc d'activités prend forme

Lancés en janvier 2026, les travaux de viabilisation du parc d'activités Art&Co progressent selon le calendrier prévu. Le chantier entre désormais dans une phase d'aménagements structurants programmés tout au long de l'été.

Rappel du projet

Situé le long de la RN2, entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, le parc d'activités Art&Co porte une ambition forte : marier performance économique, qualité architecturale et expression artistique sur 35 hectares. Porté par la Communauté de Communes du Pays de Valois avec l'Ingé'Oise, ce projet illustre la volonté du territoire de diversifier son

offre foncière au-delà de la logistique. Chaque entreprise implantée devra réserver des linéaires de façade pour une œuvre monumentale, constituant un ouvrage continu d'environ 700 mètres, intégrée au parcours Monumental Valois.

Ce qui a déjà été réalisé

Depuis janvier, les équipes ont procédé au décapage du terrain et aux importants mouvements de terre, en conservant la terre végétale sur site pour les futurs espaces paysagers. Le mur de soutènement est désormais achevé ; son talus est végétalisé. Les tranchées de réseaux ont été creusées pour accueillir l'eau potable, l'électricité

et les télécommunications, et les aménagements de gestion des eaux pluviales sont en cours de réalisation.

Un été de travaux

L'été 2026 marquera une nouvelle étape visible du chantier. En juillet et août, les murs d'entrée de lots seront créés et la placette en béton réalisée. La pose du grave bitume (le corps de chaussée en enrobé) est prévu à partir de mi-juillet. Les travaux de réseaux se poursuivront en parallèle. À la rentrée, en septembre, le chantier s'attaquera à la borduration et à la création des trottoirs, avant la pose de la couche de roulement fin septembre.



PAYS DE VALOIS



Assainissement non collectif : les travaux se poursuivent

La communauté de communes poursuit son programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (ANC) sur le territoire. À Gondreville et Cuvergnon, les travaux touchent à leur fin : le dernier chantier sera achevé d'ici cet été. Du côté de Rosières et Rocquemont, le relais est pris : 32 chantiers débuteront dans les prochaines semaines, 17 à Rosières et 15 à Rocquemont. Ces interventions s'inscriront dans la durée, le marché de travaux étant prévu sur 4 ans.

LE DONJON DE VEZ, une saison artistique d'exception

En 2026, le Donjon de Vez, désormais exploité par la communauté de communes, vous ouvre grand ses portes et s'affirme comme un lieu incontournable de création et de découverte. Outre la visite de ce monument exceptionnel, découvrez aussi une programmation estivale riche et deux expositions inédites consacrées à Jehanne d'Arc et à l'artiste Edgar Sarin. Les visiteurs sont invités à découvrir ce lieu où l'histoire dialogue avec l'art contemporain.

EXPLORER LE DONJON AUTREMENT

Venez découvrir ou redécouvrir le Donjon de Vez à votre rythme. Tout l'été, visites guidées, ateliers artistiques, randonnées aux aurores, visites au crépuscule, pauses détente et gourmandes permettent de vivre l'expérience unique du Donjon de Vez. Le donjon accueille aussi des séminaires d'entreprises dans un cadre inspirant, se loue pour des anniversaires ou des séances photo, et propose des anniversaires pour enfants animés par les médiatrices, mêlant création et découverte. Un lieu où chaque instant révèle une atmosphère unique. La forteresse médiévale se transforme en un espace vivant, où les expériences se partagent pour offrir une découverte immersive au cœur d'un cadre d'exception.

PLONGER DANS L'UNIVERS UNIQUE D'EDGAR SARIN

Edgar Sarin, né en 1989, passe de la peinture à la sculpture à l'exposition dans un flux continu ; autant de médiums, de matières et d'espaces où un geste en entraîne un autre. Cette porosité entre les œuvres est renforcée par l'idée de la proximité – celle à un lieu, à un contexte, à ce qui est disponible. L'exposition est alors, pour lui, à la fois un grand système artificiel et préparé, mais aussi un organisme vivant qui tend à prendre son autonomie, sa propre existence. Il déploie des stratégies d'occupation qui s'affirment comme une volonté de s'installer dans un espace, dans une tension entre sédentarisation et exil forcé. Dans la chapelle du Donjon de Vez, dont chaque espace est lié à sa fonction d'origine et autonome par ses qualités architecturales, il éprouve plusieurs principes récurrents pour habiter l'espace, oscillant entre système défini et geste spontané. Le titre de l'exposition, *Pow R. Toc H.*, emprunté à un morceau de Pink Floyd, donne la couleur comme un hors-champ volontaire : un titre qui sonne bien, tout simplement, et un morceau absent.





REGARDS SUR JEHANNE

Jusqu'au 6 septembre, l'exposition *Regards sur Jehanne d'Arc* explore la manière dont la figure de la chevaleresse a été représentée au fil du temps. Le parcours met en lumière les œuvres statuaire du XIX^e siècle, période durant laquelle Jehanne devient un symbole national et inspire de nombreux artistes. L'exposition s'intéresse aussi à la place de l'héroïne dans le cinéma des XX^e et XXI^e siècles. Les films de Carl Theodor Dreyer et de Bruno Dumont proposent deux visions très différentes de Jehanne, entre émotion, réalisme et force du récit. Une invitation à redécouvrir un mythe toujours vivant.



NOUVEAUTÉ ! À L'ACCUEIL DU DONJON DE VEZ

Réservez vos places pour des visites
ou des ateliers directement via
la billetterie en ligne !



→ **MAI, JUIN, SEPTEMBRE** : du mercredi au
dimanche de 10h à 13h et de 14h à 17h
Visites guidées : 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h

→ **JUILLET, AOÛT** : du lundi au dimanche de 10h à 18h
Visites guidées : 10h, 11h, 12h, 13h, 14h, 15h, 16h

→ **OCTOBRE À AVRIL** : du mercredi au dimanche
(sur réservation uniquement)
Visites guidées : 11h, 14h, 15h

AU-DELÀ DU DONJON

La saison estivale 2026 est aussi l'occasion d'explorer plus largement le Pays de Valois aux côtés de l'Office de tourisme. Des visites guidées inviteront le public à découvrir Crépy-en-Valois et le parc Jean-Jacques Rousseau, mais aussi des sites majeurs du territoire comme l'abbatiale de Morienvall ou les ruines antiques de Champlieu. Ces rendez-vous complètent la programmation du Donjon et offrent un regard élargi sur l'histoire, les paysages et le patrimoine du Valois. Une invitation à parcourir le territoire autrement, à travers des lieux emblématiques et des récits qui se répondent au fil de l'été.



Maire de la commune :
Michel COLLARD

250
HABITANTS

8,35 KM²
SUPERFICIE

Ivors

Lovée au cœur de la forêt de Retz, Ivors cultive avec discrétion une histoire pluriséculaire. Ce village mêle nature préservée et patrimoine d'exception, hérité d'une seigneurie qui traversa guerres, alliances et révolutions sans jamais perdre son âme. Dès le Moyen Âge, la terre d'Ivors passe des comtes de Crépy à la famille de Billy-sur-Ourcq, avant d'entrer dans le giron des Nicolaï – une maison toujours propriétaire des lieux. Du château incendié en 1994 et reconstruit depuis, seul subsiste un majestueux portail classique, classé Monument historique, témoin silencieux de la splendeur d'antan. L'église Saint-Étienne, érigée au XII^e siècle et

sur laquelle veille une association locale qui collecte les fonds nécessaires à son entretien, complète ce tableau historique. Le village porte aussi les traces de la Seconde Guerre mondiale, ayant abrité un camp de travailleurs, un pan mémoriel discret mais réel, qui s'inscrit dans la mémoire collective du territoire. Autre joyau : le manoir La Florentine, construit en 1865 dans un style inspiré de l'architecture toscane. Ancienne école et lieu de soins tenus par une communauté religieuse, il a été reconverti en 2009 en appartements de standing, alliant élégance historique et confort contemporain.



Fondée en 1750, la compagnie d'arc d'Ivors pratique son art sur un terrain prêté par la famille de Nicolaï depuis l'origine – une tradition ininterrompue depuis 275 ans. Dans les années 1990, le tir à l'arc a même fait son entrée dans les écoles locales.



10 JUILLET

Atelier créatif – Lumière et rayures

Au cœur de la chapelle du Donjon de Vez, plongez dans l'univers graphique et coloré de Daniel Buren. À partir des jeux de transparence et de couleurs qui l'ont inspiré, concevez vous-même votre propre lanterne artistique.

10h30 – Donjon de Vez
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
12 €

16,30 JUILLET & 13 & 27 AOÛT

Tea time au Donjon de Vez

Prenez le temps de vous installer pour un tea time chaleureux, autour de délicieuses pâtisseries, et savourez ce moment de détente dans un cadre d'exception.

16h (15h le 30 juillet) – Donjon de Vez
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
14 €

17, 21 & 30 JUILLET

Atelier créatif – Land Art

Et si la nature devenait votre terrain de jeu artistique ? Feuilles, pierres, bois, formes et textures deviennent vos outils pour imaginer une œuvre de land art, en harmonie avec le paysage du Donjon de Vez.

15h les 17 & 21, 10h30 le 30 – Donjon de Vez
Réservation sur paysdevalois-tourisme.fr
Gratuit

18 JUILLET & 15 AOÛT

Randonnée aux aurores

Randonnée au lever du soleil, petit-déjeuner convivial dans les jardins et visite guidée du Donjon de Vez : une matinée entre nature, art et patrimoine.

7h – Donjon de Vez
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
22 €

23 JUILLET & 20 AOÛT

Visite guidée des ruines gallo-romaines de Champlieu

Remontez le temps et partez sur les traces des Romains. Vivez une visite guidée passionnante et explorez les vestiges remarquablement conservés d'un théâtre, d'un temple et de thermes gallo-romains, témoins de près de 2 000 ans d'histoire.

10h30 – Hameau de Champlieu, Orrouy
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
12 € – 4 € (enfant de 6 à 12 ans) & tarif réduit

1^{er} & 29 AOÛT

Donjon de Vez au crépuscule

Vivez le Donjon de Vez à la tombée du jour, dans une atmosphère unique entre ombres et lueurs dorées. Une visite culturelle hors du temps, à la fois poétique et inoubliable.

21h – Donjon de Vez
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
12 € – 5 € (enfant de 6 à 12 ans)

20 SEPTEMBRE

Chronique des épices

Du théâtre d'objets, tendre et plein d'humour, où les condiments et ustensiles de cuisine prennent vie pour déguster le goût unique de la vie en communauté.

14h30 & 17h – Musée de l'archerie et du Valois
Entrée gratuite

23 JUILLET & 20 AOÛT

Visite guidée de l'abbatiale de Morienvall

L'abbatiale de Morienvall est un joyau de l'art roman et un lieu incontournable pour les amateurs de patrimoine, offrant un aperçu fascinant de l'évolution architecturale et religieuse du Pays de Valois.

10h30 – 6 place de l'Église, Morienvall
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
12 € – 4 € (enfant de 6 à 12 ans) & tarif réduit

6 AOÛT

Visite guidée du Parc Jean-Jacques Rousseau

Offrez-vous une parenthèse hors du temps au cœur d'un paysage empreint d'histoire et de poésie.

10h30 – 1 rue René de Girardin, Ermenonville
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
8 € – 4 € (enfant de 6 à 12 ans) & tarif réduit



6 AOÛT

Visite guidée du centre médiéval de Crépy-en-Valois

Entre ruelles, récits oubliés et trésors cachés, laissez-vous surprendre par ce quartier chargé d'histoire.

15h – Départ de l'Office de tourisme, Crépy-en-Valois
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
8 € – 4 € (enfant de 6 à 12 ans) & tarif réduit



7, 13 & 21 AOÛT

Atelier créatif – mur des motifs

Que diriez-vous de créer à la manière de l'artiste Sol LeWitt ? À partir de formes simples, de répétitions et de couleurs, donnez vie à une véritable œuvre collective.

15h (10h30 le 21) – Donjon de Vez
Billetterie sur paysdevalois-tourisme.fr
12 €

19 & 20 SEPTEMBRE

Les Journées européennes du patrimoine

Trois lieux d'exception vous ouvrent leurs portes : explorez la Carrière souterraine du Puits à Daubins, ses ateliers de taille de pierre, découvrez la Carrière de la Croix-Huyart – d'où proviennent les pierres ayant contribué à la restauration de Notre-Dame de Paris –, et plongez dans l'art contemporain au Donjon de Vez.

+ d'infos sur paysdevalois-tourisme.fr





**VIVEZ
UN MOMENT
UNIQUE**

**Donjon
de Vez**



**Visites guidées,
ateliers & événements**

Office de tourisme du Pays de Valois
03 44 59 03 97 / paysdevalois-tourisme.fr



Monumental Valois

